



Travail durant les vacances

Par **Iannoyer**, le **01/10/2009** à **08:58**

Bonjour,

Mes parents sont agriculteurs. je travaillais sur l'exploitations pendant les vacances, mes parents n'ont pas cotisés pour moi.

Je voudrais :

- si j'ai la possibilité de faire valider ces périodes " deux témoins"
- si je peux régulariser les cotisations à régulariser pour récupérer des trimestres.
- où autres

merci de vos réponses